



RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'ASSOCIATION MLCC42 ANNÉE 2019

MARS 2020

Le LIEN – MLCC42

15 rue Robert

42000 Saint-Étienne

06 67 17 15 60

contact@lelien42.org

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	4
I. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION « MLCC42 – LE LIEN ».....	5
1. Historique du projet.....	5
2. Objet social & valeurs.....	7
3. Missions.....	9
II. FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION.....	10
1. Composition de l'équipe.....	10
2. Gouvernance.....	11
3. Sources de financement.....	12
4. Partenariats.....	13
III. BILAN DES MISSIONS 2019.....	16
1. Orientations et objectifs généraux.....	16
2. Actions menées en 2019.....	17
3. Bilan de fin d'année et perspectives 2020.....	24

INTRODUCTION

Le constat est là, indéniable : notre civilisation fait face à une urgence écologique et sociale sans précédent dans l'époque moderne. Malgré plusieurs décennies de discours scientifiques nous alertant, depuis le fameux rapport Meadows en 1972 jusqu'aux plus récentes déclarations du GIEC, les réponses apportées par le monde politique et économique sont insuffisantes. Le système dans lequel nous nous trouvons aujourd'hui, le capitalisme financier, repose sur une exploitation sans limite des ressources planétaires et humaines, causant de nombreux dégâts sur l'environnement et le bien-être des individus.



Nous pensons que la porte de sortie doit se trouver dans un autre modèle d'organisation, basé :

- ◆ non pas sur la concurrence, mais sur la coopération ;
- ◆ non sur une économie linéaire, mais au contraire circulaire ;
- ◆ non sur une économie inégalitaire, mais redistributive et inclusive, sans profit des un.es aux dépens des autres ;
- ◆ non sur la recherche du profit à tout prix, mais sur une remise en question du calcul des richesses, incluant les impacts positifs et négatifs des activités dans la balance.

De la même manière que la monnaie sous sa forme actuelle (gérée par les banques centrales mais surtout par les banques privées) constitue le bras armé du système capitaliste financier, les monnaies citoyennes constituent selon nous les outils privilégiés du changement de système nécessaire.

C'est cette vision que nous avons continué à porter en 2019, à la fois dans le contenu de nos interventions, dans nos participations aux événements, mais aussi par des réalisations concrètes permettant de faire avancer la transition écologique et sociale au niveau local.

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION « MLCC42 – LE LIEN »

1. HISTORIQUE DU PROJET

PHASE DE CONSTRUCTION DU PROJET

L'association MLCC42 (« **pour une Monnaie Locale Complémentaire et Citoyenne en Loire Sud** ») a été fondée par des citoyen.nes de Saint-Étienne et ses environs en **juin 2012**. Les réflexions ont mené bon train pendant quatre années et demie et les ajustements ont été nombreux.

Le LIEN, monnaie locale du bassin stéphanois, a progressivement été construite durant des réunions plénières et sur une base participative, grâce à un noyau de personnes et au soutien de nombreuses autres de passage. Au fil des années, un réseau s'est constitué autour du projet. En effet, une large palette de professionnel.le.s peuvent accepter et faire circuler les LIENS : associations, coopératives, commerçant.e.s, artisan.es, professions libérales, prestataires de services, producteur.rice.s, services de proximité... et ce parmi de nombreux secteurs d'activités.

PHASE DE LANCEMENT



En **juin 2016**, la circulation du LIEN a été testée sur Firminy parmi un réseau de 3 professionnel.le.s dont 1 Comptoir de LIENS. Sortant de 4 années de réflexions théoriques, ces deux mois d'expérimentation ont permis de tester la circulation des LIENS (relations entre les adhérent.e.s, professionnel.le.s et CDL, communication interne et externe etc.). Des ajustements ont été mis en place avant le lancement officiel de la monnaie sur tout le territoire.

Le LIEN a été lancé officiellement auprès du grand public le samedi **10 septembre 2016**. L'équipe de la monnaie locale stéphanoise était présente toute la journée place Jean Jaurès à Saint-Étienne pour proposer des animations, des concerts et des conférences aux passant.es.

ÉLARGISSEMENT DE NOS ORIENTATIONS

Lors de l'**Assemblée Générale Exceptionnelle du 14 février 2018**, l'association a dressé un bilan des deux premières années de circulation des LIENS : après un lancement plutôt satisfaisant, le nombre d'adhérent.es, aussi bien professionnel.les que particuliers, stagnait voire évoluait à la baisse.

Deux raisons principales nous ont semblé expliquer ce constat :

- Les **contraintes** liées à l'utilisation du LIEN papier : besoin de se déplacer en comptoir de change pour obtenir des LIENS, durée variable d'encaissement des chèques, nécessité de penser à avoir des LIENS sur soi... Utiliser les LIENS nécessite un engagement au quotidien, et les changements d'habitudes ne se sont pas faits chez tou.te.s les adhérent.es ;
- Le **sens** de l'utilisation du LIEN qui est questionné : d'abord face au fort taux de reconversion des LIENS par les professionnel.les, ensuite face à l'urgence que représentent les changements climatiques. Des questions se posent quant à l'impact réel de la circulation de la monnaie locale face à l'urgence climatique et dans le mouvement global de la transition.



L'association a donc travaillé de nouvelles orientations qui ont été validées en **Assemblée Générale Ordinaire, le 26 avril 2018** selon deux axes :

- Mettre en place, en complément des Coupons-Billets, un **système de paiement numérisé** visant à favoriser la circulation des LIENS entre professionnel.le.s et éviter leur reconversion rapide en Euros (faciliter le règlement des factures aux fournisseurs et des parties de salaires en LIENS).
- Ajouter à la circulation du LIEN une **dimension de financement et de soutien à l'émergence de projets locaux de transition** écologique, coopératifs et solidaires ; à forte valeur ajoutée pour l'environnement et pour le territoire.

Ces nouvelles orientations ont pu être mises en œuvre grâce à l'obtention en **juin 2018** d'une subvention dans le cadre de l'Appel à Projets « Mon projet pour la Planète » du Ministère de la Transition écologique et solidaire.

VERS UNE MISE EN ŒUVRE DE CES ORIENTATIONS

Depuis **septembre 2018** l'association travaille à la concrétisation de ces axes de développement choisis collectivement, avec une équipe renouvelée. Le détail des actions menées tout au long de l'année 2019 est décrit dans le reste de ce rapport. En voici un résumé reprenant les points d'étapes principaux :

Lors du **dernier trimestre 2018**, des groupes de travail ont été organisés en partenariat avec le Collectif pour une Transition Citoyenne 42 afin travailler les différentes pistes de mise en œuvre de nos orientations :

- Travail sur un référentiel commun, le « Label Alter ESS », définissant le modèle d'économie et la typologie des projets auxquels apporter un soutien ;
- Travail sur les moyens de développer plus fortement les échanges inter-professionnels, en s'inspirant des systèmes Barter/crédits mutualisés.

Avant l'été 2019, nous avons concrétisé un premier exemple de projet de transition en participant au financement du projet photovoltaïque du GAEC de l'Esparcette, en partenariat avec ERE43 (*voir présentation du projet p.20-21*).

En septembre 2019, nous avons lancé, en complément des coupons-billets, la circulation du LIEN sous format numérique, accessible via une application smartphone et une interface web (voir p.18-19).

La modification des règles de fonctionnement du LIEN, conformément à la décision prise en AG du 15 mai 2019 et en lien avec le lancement de la version numérique, a été introduite en **septembre 2019** également. La reconversion des LIENS vers les Euros pour les professionnel.les s'effectue désormais avec une contribution de 3 % afin de participer au financement de projets locaux de transition. Ce système vise à encourager la ré-utilisation des LIENS au sein du réseau professionnel.

2. OBJET SOCIAL & VALEURS

Le projet du LIEN est basé sur une **charte des valeurs** (*annexe 1*). Celle-ci réaffirme les valeurs propres au développement durable qu'elle souhaite trouver chez les professionnel.le.s de son réseau et auxquelles elle souhaite sensibiliser ses adhérent.e.s.

La monnaie locale « Le LIEN » se veut ainsi un outil **au service des citoyen.ne.s et de l'économie locale**, visant à protéger le **bien commun**, selon les principes de **l'économie sociale et solidaire**. La **justice** sociale, le respect et la promotion de **l'écologie**, la **démocratie participative** et la **solidarité** sont les valeurs phares de l'association.

Les professionnel.les qui obtiennent l'agrément sont donc les garant.es de ces valeurs et s'engagent dans une **démarche d'amélioration sociétale** durant leur adhésion. Les axes de progrès possibles des structures candidates sont des critères importants de sélection. En contrepartie de leur intégration au réseau local, elles s'engagent à mettre en place des actions pour progresser sur les points suivants :

- Relocalisation de l'économie
- Empreinte écologique
- Actions sociales
- Engagement citoyen

L'engagement des professionnel.le.s sur ces valeurs est un gage de qualité. Ce travail de **recensement** et de **valorisation** des professionnel.les engagé.es sur le territoire agit comme une forme de labellisation, qui permet aux utilisateur.trices de retrouver du sens dans leurs modes de consommation et de s'assurer de la qualité et de la provenance de leurs achats.

Conformément aux nouvelles orientations introduites en 2018, les statuts de l'association ont été enrichis afin d'inclure la dimension de **soutien à des projets locaux participant à la transition écologique et citoyenne sur le territoire**.

EXTRAIT DES STATUTS MIS À JOUR SUITE À L'AGÉ 2019

« ARTICLE 2 : Objet Social

L'association assure la promotion et la gestion de la monnaie locale complémentaire le LIEN, dans le bassin de vie stéphanois et ses alentours auprès d'un large public de citoyen.nes. Elle réalise pour cela des actions de types éducation populaire, information et sensibilisation à la relocalisation de l'économie et à la consommation responsable.

Elle se donne pour objectif complémentaire de mobiliser l'ensemble de son réseau afin de permettre le financement de projets de transition écologique et citoyenne sur son secteur géographique, en partenariat intégré avec des acteurs coopératifs et associatifs locaux spécialisés dans des domaines tels que la production citoyenne en énergies renouvelables et l'agriculture paysanne et biologique locale en circuits courts.

L'association souhaite ainsi faire de la monnaie locale citoyenne Le LIEN un moyen de mobilisation concret des consommatrices et des consommateurs, d'une part, et des actrices et des acteurs de l'économie locale, d'autre part, en vue de mettre en commun leurs efforts en faveur d'une transition écologique et citoyenne sur son territoire. »

3. MISSIONS

RAISON D'ÊTRE

Notre ambition est d'agir pour un système économique local résilient, où la monnaie relie les citoyen.ne.s et l'économie, dans le respect de l'humain et de l'environnement. Aussi, **en Loire-Haute**, nous souhaitons **redynamiser et développer l'économie locale et le lien social** :

- en favorisant le développement des initiatives économiques et sociales responsables respectueuses des êtres humains et de leur environnement ;
- en mettant en place un système monétaire complémentaire qui n'alimente pas le circuit financier spéculatif mondial.



NOTRE SAVOIR-FAIRE : RELIER

En Loire-Haute, pour agir au service de la transition écologique et sociale, nous mettons en œuvre quatre grandes missions :

- 1. Développer et animer** un réseau local d'utilisateur.rices engagé.es autour de la monnaie, particuliers et acteurs économiques ;
- 2. Soutenir** les acteurs locaux de la transition écologique par la facilitation de leur travail en commun et de leur financement de projets ;
- 3. Sensibiliser** le grand public aux questions monétaires et financières et aux enjeux de consommation responsable, et témoigner sur les possibles expérimentés ;
- 4. Assumer** une fonction recherche & développement territoriale inter-acteurs, pour imaginer des outils économiques et monétaires alternatifs.

II. FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

I. COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

L'association vise à animer un outil monétaire réapproprié et contrôlé par ses utilisateur.rices. L'équipe, composée des salarié.es et bénévoles, est donc au service des usagers de la monnaie.

En 2019, l'équipe salariée est composée de trois personnes d'horizons divers, de formations et d'expériences complémentaires :



VINCENT BONY
DEPUIS SEPT. 2017



YANN PETROFF
DEPUIS JANV. 2019



MARGOT SIMONE
DEPUIS MARS 2019

L'association peut également compter sur **une dizaine de bénévoles actif.ves tout au long de l'année**. Certain.es ont rejoint le Conseil d'Administration Collégial et participent activement au développement des projets de l'association, aussi bien dans la définition des orientations que dans la réalisation des missions.

Ont été élu.es à l'Assemblée Générale 2019, pour constituer le **CAC 2019-2020** :
Corinne Bessette, Denise Martin, Mickaël Seytre, Gérald Bayle et Jacques Villevieille

D'autres bénévoles participent de manière plus ponctuelle, pour par exemple : tenir des stands lors d'événements, accompagner l'équipe salariée sur la construction d'outils de communication, organiser des interventions (cinés-débats, conférences...), etc. De nombreuses tâches peuvent être imaginées dans ce cadre, suivant les disponibilités, compétences et envies des personnes mobilisées.

2. GOUVERNANCE

Le **Conseil d'Administration Collégial** (CAC) fonctionne de manière horizontale, il assume collectivement la responsabilité de l'association. Dans le cadre et selon les orientations définies par l'**Assemblée Générale**, le CAC prend l'ensemble des décisions nécessaires à l'accomplissement des objectifs et actions de l'association. **Toute personne, physique ou morale, adhérente à l'association peut candidater pour l'entrée au CAC : particuliers, acteurs économiques, associations...**

Pour garantir le bon fonctionnement de l'association, **5 commissions thématiques** ont été mises en place. Ces commissions présentent un résumé de leurs activités, lors de la tenue des CAC. Elles travaillent en lien avec les salarié.es, les membres de l'association, le CAC. Ces groupes de travail sont constitués des membres du CAC et des adhérent.es volontaires. Ils se réunissent régulièrement, en fonction des besoins de l'association, et délibèrent sur les propositions qui peuvent être soumises par tou.te.s les membres et les salarié.es.

COMMISSION PROS

S'occupe d'organiser le démarchage des professionnel.les et comprend la commission d'agrément qui valide l'entrée des professionnel.les dans le réseau.

COMMISSION COMMUNICATION

S'occupe de la construction de la communication en interne et en externe de l'association.

COMMISSION FINANCE

Gère les comptes de l'association et le suivi des subventions.

COMMISSION R.H

S'occupe du bien-être et de l'encadrement de l'équipe salariée, des personnes en services civiques et en stages.

COMMISSION PROJETS DE TRANSITION

S'occupe de la mise en œuvre des nouveaux projets du LIEN pour le développement d'une plus grande résilience sur le territoire.

Le mode de décision est prioritairement le **consentement** en référence au modèle de la sociocratie.
Le recours au vote n'est que l'ultime recours pour sortir d'un blocage éventuel.

3. SOURCES DE FINANCEMENT

« Les ressources financières de l'association se composent des cotisations de ses membres, des subventions, dons et legs, du résultat des manifestations exceptionnelles qu'elle organise, ou tout autre ressource légalement autorisée. L'assemblée générale de l'association fixe les différents modes et montants de cotisation » (extrait des statuts de l'association, voir annexe 3).

PRINCIPALE SOURCE D'AUTOFINANCEMENT : LES COTISATIONS

L'association s'autofinance grâce aux **adhésions** récoltées auprès des utilisateur.trices et des professionnel.les. L'adhésion est obligatoire pour utiliser la monnaie locale.

Le tarif des adhésions

Adhésion utilisateur.ice :

Depuis l'assemblée générale du 1^{er} avril 2017, **le prix de l'adhésion est libre** pour les utilisateur.ice.s. La participation libre permet à chacun.e de donner ce qu'il.elle veut ou ce qu'il.elle peut, en fonction de ses capacités et revenus. Pour autant il est toujours important de rappeler que participation libre n'est pas synonyme de gratuité ou petit montant. Pour cela, nous faisons connaître les besoins de l'association qui sont en moyenne de 12€/an (soit 1€/mois).

Adhésion professionnel.le :

Depuis l'Assemblée générale du 15 mai 2019, l'adhésion pour les acteurs économiques est composée d'une part fixe de 40€ par structure et d'une part variable de 1,5 % du CA réalisé en LIEN numérique.

La cotisation est ainsi indexée sur la circulation du LIEN plutôt que sur la capacité supposée de la structure à soutenir l'association (estimée auparavant en fonction du nombre de salarié.es ETP la composant).

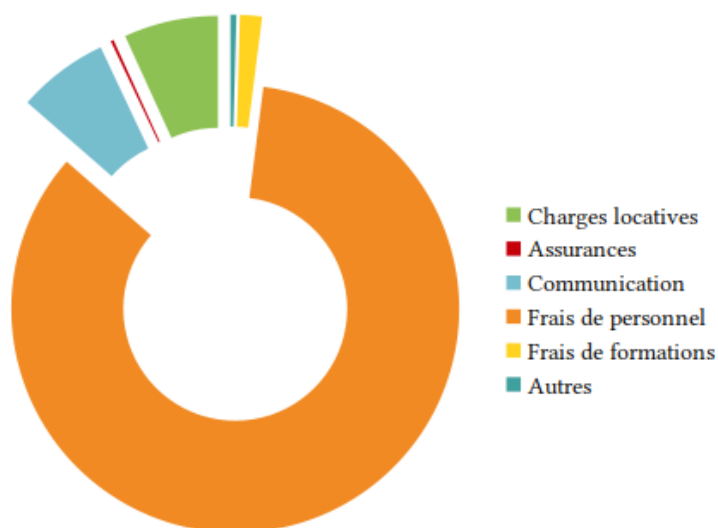
En 2019, la somme des cotisations a permis à l'association de s'autofinancer à hauteur de **3 045 euros**.

FINANCEMENTS EXTERNES : SUBVENTIONS

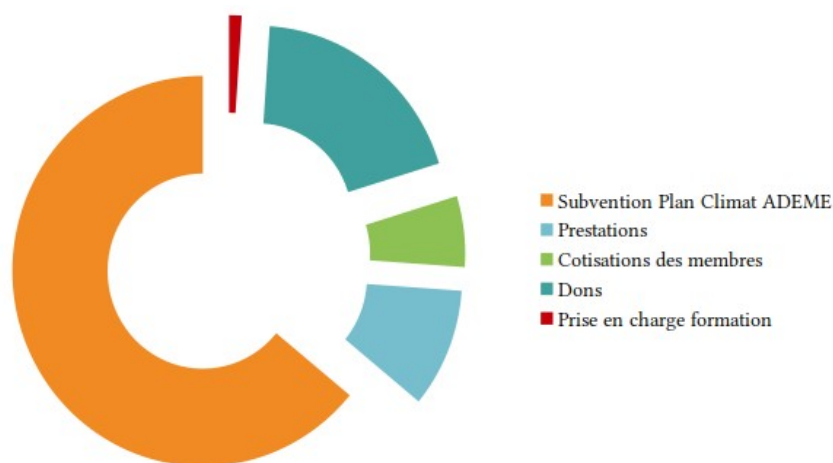
En 2019, les frais de fonctionnement de l'association ont été couverts à 70 % par la subvention du Ministère de la Transition écologique et solidaire, obtenue en juin 2018 dans le cadre de l'appel à projets « Mon projet pour la planète », et délivrée par l'ADEME.

Sur l'année civile, l'association a réalisé 49 183,96 € de dépenses subventionnables pour un montant total pris en charge de 34 428,77 € sur les 100 000 € possibles dans la subvention.

FINANCEMENT GLOBAL 2019



Sur un total de **charges** de 53 851,75€, la majeure partie concerne les frais de personnel (44 095,97€). Les deux postes principaux après les salaires sont la communication avec 1 456,64€ de dépenses, et les charges locatives avec 3 600€.



Le total des **produits** 2019 est de 52 523,70€. La subvention obtenue dans le cadre du Plan Climat et versée par l'ADEME a permis de couvrir 34 428,77€ de charges. Nous avons été rémunérés pour 5 200€ de prestations (prestation réalisée pour le Mouvement Sol sur le développement du logiciel de paiement numérique). Enfin, 2 970€ de cotisations adhérent.es et 9 822,20€ de dons nous ont permis de clôturer les comptes, avec un résultat de -768,05€.

4. PARTENARIATS

Les partenariats que nous avons construits et/ou consolidés durant l'année 2019 sont le reflet des ambitions fortes portées par l'association : **faire avancer la transition écologique et solidaire**, et cela dans une **dynamique collective d'enrichissement mutuel**.

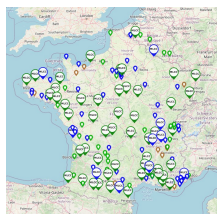
Les partenariats que nous avons tissés sont donc à la fois des coopérations sur le terrain, avec les acteurs et actrices locaux, visant à développer la transition sur notre territoire ; et des coopérations à échelle nationale avec les structures qui partagent nos valeurs et nos objectifs.

PARTENARIATS LIÉS AUX MONNAIES COMPLÉMENTAIRES

L'association MLCC42 est membre de deux réseaux, regroupant les réflexions liées aux monnaies complémentaires à échelle nationale :



Mouvement SOL : réseau national pour une transition monétaire. Il permet de rendre visibles et plus lisibles au niveau national l'ensemble des MLC adhérentes et plus généralement les acteurs des « monnaies autrement ». Le réseau agit au travers de recherches-actions, expérimentations et rencontres pour faire grandir le pouvoir d'agir citoyen sur les enjeux du développement durable et de l'économie solidaire.



Réseau MLCC : réseau national pour la mutualisation des pratiques entre MLC. Il organise chaque année des rencontres nationales et régionales où différentes monnaies locales travaillent ensemble pour améliorer leur impact économique, et met des ressources à disposition de celles-ci (aides sur les aspects juridiques, le fonctionnement d'une MLC, la rédaction des chartes, statuts...).

Faire pleinement partie de ces réseaux et donc des réflexions qui sont menées autour des questions monétaires sur d'autres territoires **est essentiel à plusieurs titres**. Cela nous permet de :

- Contribuer à essaimer des expérimentations réalisées à notre échelle, partager les leçons que nous tirons de notre expérience au quotidien ;
- Bénéficier de la richesse des réflexions menées sur divers sujets, afin de s'en inspirer dans la pratique ;
- Mutualiser des ressources et mener des projets communs sur des thématiques partagées.

PARTENARIATS BANCAIRES



Depuis son lancement, la monnaie locale Le LIEN fonctionne grâce à un partenariat avec **la Nef**, coopérative financière qui offre des solutions d'épargne, de crédit et de financement participatif orientées exclusivement vers des projets à utilité écologique, sociale et/ou culturelle. La Nef héberge le compte épargne de nantissement des euros convertis en monnaie locale.

Depuis 2018, la Nef a souhaité renforcer son engagement auprès des monnaies locales, via une convention de partenariat signée avec les réseaux MLCC et Mouvement SOL : « *objectif : renforcer les synergies entre les trois structures afin d'outiller les Monnaies Locales Complémentaires, financer davantage de projets à impact social, environnemental et/ou culturel sur les territoires et sensibiliser à une économie citoyenne, transparente et en circuit court* » (extrait du communiqué de presse de la Nef - août 2018).



Le LIEN fonctionne également en partenariat avec le **Crédit Coopératif**, banque coopérative proposant produits et services éthiques et solidaires. Elle héberge une autre partie du fonds de nantissement, permettant d'assurer les mouvements de conversion/reconversion d'Euros en monnaie locale.

PARTENARIATS LOCAUX



Rues du Développement Durable : RDD est une association fondée en 2009 ayant pour but de réaménager les rez-de-chaussée vacants du quartier du Crêt-de-Roc à Saint-Étienne. Elle favorise et aide à l'installation d'activités qui entrent dans le champ de l'Économie Sociale et Solidaire. Elle gère notamment le local partagé « Le Pied des Marches », lieu d'accueil, de rencontre, et d'échange, où se trouve le siège social de MLCC42.

Le **Collectif pour une Transition Citoyenne - CTC42** est un réseau de près de 70 structures ligériennes qui œuvrent pour la transition (économie, environnement, éducation, énergies renouvelables, alimentaire...). Notre partenariat se décline par l'organisation de groupes de travail sur des réflexions communes, des événements de type projections-débats, des échanges de ressources intellectuelles, etc.



TatouJuste est un salon stéphanois qui met en lumière des initiatives, des expérimentations, des individus ou des collectifs qui agissent concrètement pour une société plus respectueuse de l'environnement, de l'humain et qui œuvrent pour une relocalisation de l'économie. Tous les ans le salon nous permet d'aller à la rencontre du grand public et d'autres initiatives locales

partageant nos valeurs. Soutenant le LIEN depuis ses débuts, Tatou Juste donne une place particulière à la monnaie locale en permettant le paiement des entrées en Liens, en plus du stand que nous tenons chaque année.

ÉMERGENCE D'UN NOUVEAU TYPE DE PARTENARIAT : LE « PARTENARIAT INTÉGRÉ »



ERE43 (énergies renouvelables et environnement Haute-Loire)

est une coopérative travaillant sur le développement des énergies renouvelables et les économies d'énergie sur son territoire. Tout comme Le LIEN, ERE43 est un réseau au sein duquel on se rencontre, on échange pour trouver des chemins nouveaux, et des innovations qui s'inscrivent dans le chemin vers une société plus sobre, plus vivable.

ERE43 et Le LIEN se sont rencontrés dans des contextes d'évolution similaires : le LIEN souhaitait mobiliser son réseau militant autour de projets concrets de transition, qui font sens avec les valeurs de la monnaie locale ; ERE43 souhaitait développer des projets d'énergie locale en circuits courts et renforcer sa « dynamique réseau ». Pour mener à bien ce projet, nous avons donc créé un partenariat fort entre les deux structures : Le LIEN a intégré ERE43 en tant que sociétaire, et ERE43 a adhéré à la monnaie locale.

Nous poursuivons ainsi un objectif commun, et des objectifs particuliers complémentaires et cohérents.

III. BILAN DES MISSIONS 2019

I. ORIENTATIONS ET OBJECTIFS GÉNÉRAUX

RAPPEL DES ORIENTATIONS DÉCIDÉES EN 2018

Lors de l'Assemblée Générale du 26 Avril 2018, l'association MLCC42 a affirmé sa volonté de compléter son action en faveur de l'économie locale par le développement de projets de transition écologique et sociale. L'association s'est ainsi fixé un objectif central : que **la monnaie locale le LIEN devienne un marqueur de l'engagement collectif pour répondre aux enjeux écologiques et sociaux de notre époque**. Cette volonté s'est déclinée en deux axes principaux :



Renforcer la dynamique réseau du LIEN en mobilisant différents acteur.ices locaux et nationaux autour de ce projet collectif de transformation sociétale



Soutenir le développement et l'émergence de projets locaux de transition écologique, coopératifs et solidaires, en orientant nos efforts vers deux enjeux clés : la transition énergétique et la résilience alimentaire du territoire.

OBJECTIFS 2019

Afin de mettre en pratique ces orientations, nous nous sommes fixé plusieurs objectifs pour l'année 2019 :

- **Développer le réseau** du LIEN autour de ces nouvelles orientations ;
- Mettre en place des **règles de fonctionnement cohérentes** avec ces orientations, afin notamment d'associer la circulation du LIEN au financement de projets locaux ;
- **Approfondir les partenariats stratégiques** permettant de faire évoluer le LIEN vers un outil de financement de projets locaux ;
- Faire avancer la transition énergétique sur le territoire, en réalisant **un projet phare de centrale photovoltaïque citoyenne**, et en soutenant le choix des adhérent.es de la monnaie de se fournir en électricité renouvelable via des fournisseurs éthiques ;
- Lancer un **projet pilote sur le thème de l'autonomie alimentaire** ;
- Mettre en place un **système de paiement numérisé** visant à fluidifier la circulation des LIENS, mieux communiquer sur notre réseau et les projets de transition associés, et ouvrir des perspectives de développement de l'outil « monnaie ».

2. ACTIONS MENÉES EN 2019

DÉVELOPPEMENT ET ANIMATION DU RÉSEAU D'ADHÉRENT.ES

Le LIEN se définit comme un outil de reconstruction de la relation entre les consommateur.rices et les commerçant.es, artisan.es et indépendant.es répondant à leurs besoins. L'association met en valeur les entreprises partageant les valeurs du LIEN avec l'objectif qu'elles forment, avec les consommateur.rices concerné.es, un **écosystème local vertueux et engagé pour la consommation locale et responsable**.

Partant de leur référencement, le LIEN joue un rôle de **mise en relation** des acteurs économiques locaux et engagés pour la transition écologique et sociale. L'objectif est de **densifier les échanges au sein de cet écosystème, développer les habitudes de coopération** et les **relations de confiance** entre les membres de ce réseau.



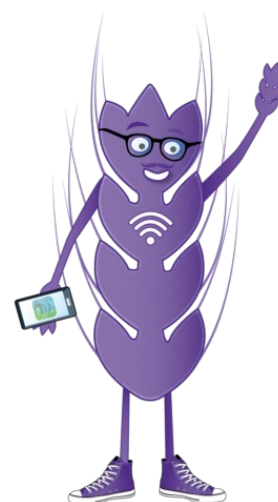
Ainsi, en 2019, plusieurs actions ont été menées sur le volet de l'animation et du développement de ce réseau de particuliers et professionnel.le.s :

- ◆ Le site internet du LIEN, www.lelien42.org, a été entièrement remanié pour **mieux représenter la diversité des activités** de l'association et **mettre plus en valeur le réseau des acteurs économiques partenaires**. Les résultats : interface de l'annuaire des professionnel.le.s plus ergonomique ; 9 « portraits de pros » publiés ; mise en place d'un blog vidéo (« vlog ») avec 2 vidéos mises en ligne ; facilitation de la navigation sur le site.

- ◆ Des **événements** ont été organisés à destination des **adhérent.e.s** :
 - Le 2 mai 2019, une « **Soirée du Lien** » à l'Amicale Laïque du Crêt-de-Roch, afin de présenter et débattre des projets de l'association ;
 - Le 28 août 2019, un « **Apéro du Lien – édition de rentrée** » visant à accueillir les nouvelles personnes adhérent.e.s utilisateur.rices de la monnaie. Un échange a été organisé autour d'un quiz sur la finance et les questions monétaires ;
 - Les 20 novembre et 4 décembre 2019, en partenariat avec **Nathalie Faugerolles**, thérapeute membre du réseau, nous avons organisé une **formation à la méthode de régulation émotionnelle**, destinée aux membres bénévoles, professionnel.les et partenaires de l'association ;
 - Le 11 décembre 2019, un « **Apéro de quartier** » à destination des professionnel.les du quartier Jacquard, en partenariat avec le restaurant **Le Bougre d'Âne**. Celui-ci a permis à des commerçant.es du quartier non adhérent.e.s de découvrir la monnaie locale, et aux partenaires de se rencontrer dans un cadre convivial.
- ◆ Pour **développer le réseau professionnel**, nous sommes intervenu.es auprès d'un **réseau BNI** (Business Network International, réseaux de recommandation d'affaires). Nous avons pu y présenter la monnaie locale, ses objectifs, ainsi que l'arrivée prochaine de la version numérique. Cela a donné lieu à 2 nouvelles adhésions d'entreprises, et des prises de contact prometteuses.

MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE PAIEMENT NUMÉRIQUE

Il avait été décidé, lors de la définition des nouvelles orientations de l'association en 2018, de mettre en place un système de paiement numérisé pour le LIEN. Après analyse des différentes opportunités (système *BlockChain* avec Le Léman, système Kohinos développé par la Doume), nous avons décidé de nous joindre à la **démarche collective initiée par le Mouvement SOL autour du logiciel de paiement Cyclos 4**. Cette démarche a mobilisé une dizaine de monnaies locales au niveau national (Gonette, Cairn, Sol-Violette, Stück...) et a permis la mutualisation des coûts, notamment sur les frais de mise en œuvre via une contractualisation unique avec un informaticien. Le travail collectif a également facilité le partage d'expériences entre les différentes associations.



Du mois d'avril à juillet 2019, l'équipe a travaillé au choix des paramètres du logiciel ainsi qu'au cadrage juridique du système de paiement (CGU, contrat de confidentialité...). La période estivale a été dédiée à la préparation du lancement, aussi bien auprès des professionnel.les (formations) que vis-à-vis du grand public (préparation des événements, communication, etc.). C'est

ainsi que nous avons pu **lancer officiellement la version numérique à la rentrée de septembre 2019** ! Ainsi, au 31 décembre 2019 :

- 32 professionnel.les du réseau étaient formé.es à l'utilisation du LIEN numérique, représentant environ 73 % du réseau ;
- 24 professionnel.les acceptaient les paiements en LIEN numérique, représentant 55 % du réseau ;
- 55 comptes numériques particuliers avaient été créés ;
- 3 906 LIENS numériques étaient en circulation.

SOUTIEN AUX ACTEURS LOCAUX DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE PAR LA FACILITATION DE LEUR TRAVAIL EN COMMUN ET DE LEUR FINANCEMENT DE PROJETS

En accord avec les orientations prises en 2018, nous avons œuvré pour que le LIEN soit un moyen visible et concret pour affirmer notre volonté commune de relever le défi climatique. Dans cette perspective, nous avons mis en place différents outils afin de développer et soutenir des projets concrets, pour à la fois réduire notre impact sur l'environnement, et améliorer la résilience du territoire. Nous avons identifié **3 principaux leviers d'actions** pour soutenir les projets de transition écologique et solidaire émergents sur le territoire :



Mobilisation du réseau d'adhérent.es et sympathisant.es du LIEN

Que ce soit par des campagnes de financement participatif, ou par des appels à prise de parts sociales pour investir durablement dans les projets, notre souhait est de replacer les citoyen.nes au cœur de l'économie.

Nous militons ainsi un pour un modèle d'économie coopérative, au sein duquel la réponse aux besoins du territoire est prise en main directement par les citoyen.ne.s, contribuant ainsi à renforcer leur capacité d'action.



Par le fonds de nantissement (équivalents en euros des Liens en circulation) déposé à la Nef

› Plus le nombre de Liens en circulation est élevé, plus ils augmentent la capacité de la banque éthique à faire des prêts pour financer des projets à impact social et environnemental positifs.

› De plus, la Nef s'est engagée à multiplier par 2 les fonds de nantissement des Monnaies locales pour le financement de projets liés aux monnaies sur leurs territoires.



Par une contribution à la reconversion des Liens vers les Euros

Si les professionnel.le.s recevant des Liens ne peuvent les redépenser, ils ont la possibilité de les ré-échanger en Euros. Ils contribuent alors, à hauteur de 3 %, à alimenter une cagnotte pour le financement des futurs projets soutenus par le LIEN.

MODIFICATION DES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

Pour mettre en place ces dispositifs de soutien, certaines règles de fonctionnement de l'association ont été revues lors de l'Assemblée Générale du 15 mai 2019.

› Mise en place d'une contribution à la reconversion

Les opérations de reconversion impliquent désormais une contribution de 3 % du montant de l'opération. Ces 3 % vont alimenter une caisse dont la vocation est d'apporter de la trésorerie à des projets de transition émergents sur le territoire. Cette contribution est plafonnée à 150€/an par professionnel.le, montant au-delà duquel la contribution est libre.

› Modification du système de cotisation pour les professionnel.le.s

Ancien système :

Part fixe 40 € + part variable de 20€ supplémentaires par salarié.e ETP



Nouveau système :

Part fixe 40€ + part variable de 1,5 % du Chiffre d'Affaire réalisé en LIEN numérique.

La cotisation est ainsi indexée sur la **circulation de la monnaie locale** plutôt que sur la taille des structures et leur capacité supposée à soutenir l'association Le LIEN. Il s'agit de la bascule d'une cotisation de soutien vers une cotisation de fonctionnement.

Il a également été décidé que des conventions spécifiques pourraient être envisagées puis exposées en AGO, pour les structures ayant des enjeux particuliers.

UNE RÉORGANISATION... POUR ALLER VERS LA CONCRÉTISATION !



Un premier projet de coopération s'est construit avec la SCIC **ERE43**, coopérative de production d'énergies renouvelables (chaleur bois et électricité photovoltaïque). Ce partenariat s'est construit autour de deux constats partagés : la nécessité d'une transition énergétique citoyenne et le souhait de promouvoir le modèle coopératif.

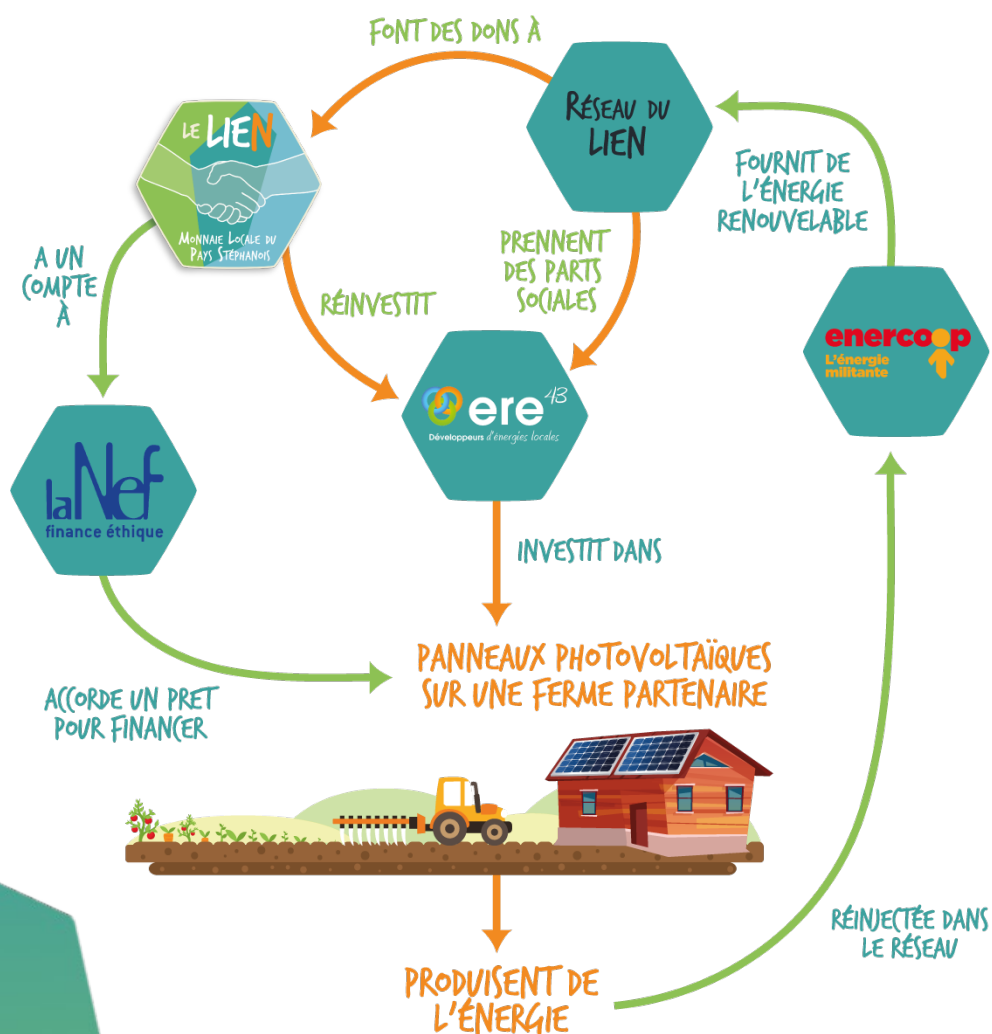
Ce partenariat s'est matérialisé par un projet commun : la **Centrale solaire du GAEC de l'Esparcette**, une centrale de production d'électricité photovoltaïque de 100 kWc sur les bâtiments de la ferme de l'Esparcette à Rosières (43).

[Voir la vidéo de présentation ICI](#)

L'association Le LIEN s'est chargée de lever les fonds nécessaires à la réalisation de ce projet, par le biais de deux modes de financement :

- › **Une campagne de financement participatif**, menée via la plateforme Zeste (plateforme de financement participatif dédiée aux projets de la transition écologique et solidaire, par La Nef). 3778€ y ont été collectés.
- › **Un appel à sociétariat** pour intégrer la coopérative ERE43. La structure a ainsi pu vendre environ 3000€ de parts sociales.

Au total l'opération a permis de récolter plus de 6500€. Merci aux contributrices et contributeurs ! Au delà des recettes financières apportées au projet, ce travail réalisé nous a permis d'affiner le rôle que nous pouvons tenir, en tant que monnaie locale, en soutien à l'émergence de projets de transition sur le territoire.



SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC AUX QUESTIONS MONÉTAIRES ET FINANCIÈRES ET AUX ENJEUX DE CONSOMMATION RESPONSABLE

L'année 2019 a également été riche d'événements qui nous ont permis d'aller à la rencontre de publics multiples :

- **25 mars** : rencontre organisée par **CCFD Terre Solidaire** sur le thème de l'économie solidaire, aux côtés de La Nef et d'une représentante de Banco Palmas au Brésil ;
- **7 & 8 juin** : dans le cadre de la **Semaine du Développement Durable**, 2 conférences en partenariat avec Envie Loire et l'Office de Tourisme, pour présenter et valoriser notre projet de « centrale solaire du GAEC de l'Esparcette » avec ERE43 ;
- **21 juin** : « **10 ans de RDD** », organisés par l'association Rues du Développement Durable ;
- **7 septembre** : salon de plein air **Naturellement Vegan**, place Jean Jaurès à Saint-Étienne ;
- **8 septembre** : salon **Groseille & Ciboulette** à Saint-Paul-en-Jarez ;
- **8 septembre** : 1ère édition du salon **Verts de Terre** autour de l'agriculture locale, à Saint-Étienne ;



- **14 septembre** : **Foire Bio** d'Aurec sur Loire ;
- **14 septembre** : conférence d'ouverture de la **quinzaine des possibles Saint-Étienne**, sur le thème des « communs » ;
- **21 septembre** : **Fête des possibles de Montbrison** : Le LIEN a constitué la monnaie d'échange pour tous les stands de vente sur la journée ;
- **26 & 27 octobre** : **salon Tatou Juste**, avec un stand plus grand que les années précédentes, mettant en valeur les professionnel.les adhérent.es, et des animations autour du lancement de la version numérique du LIEN ;
- **2 décembre** : animation d'un atelier auprès d'étudiant.es du **master « Altervilles »** de l'Université de Lyon, dans le cadre d'un cours sur l'Économie Sociale et Solidaire. Nous avons proposé une méthode d'animation originale autour de la problématique « quels sont les freins au passage à la monnaie locale ? ».

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, AVEC LES ACTEURS DU RÉSEAU, SUR DES OUTILS ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRES ALTERNATIFS

Plusieurs **sujets de prospective** ont été identifiés au fil de l'avancée de nos projets. Certains sont à l'étude, d'autres font l'objet d'une veille, d'autres encore sont portés par des partenaires dont nous suivons la progression. Plusieurs thématiques sont ainsi explorées :

- Le **système Barter ou crédit mutualisé** : des groupes de travail ont été organisés, nous sommes allé.e.s à la rencontre de projets similaires déjà lancés, et nous participons aux réflexions menées au sein des réseaux Sol et MLCC au niveau national ;
- **L'interopérabilité entre monnaies locales** / un « écosystème » de la transition au niveau national (sujet porté par le Mouvement Sol notamment) ;
- Création d'une **base de données « Blue economy »** ou économie circulaire autour des déchets ;
- **Valoriser et reconnaître le « travail gratuit »**, l'investissement bénévole qui contribue au développement de notre territoire ;
- **La monnaie locale comme outil de « décarbonation »** de l'économie, de mesure des réductions d'émissions de GES.

Ce travail prospectif a vocation à être mené en étroite collaboration avec les milieux universitaires du territoire, et pourrait par exemple faire l'objet de travaux de recherche.

DÉVELOPPEMENT DE PARTENARIATS INSTITUTIONNELS

Afin d'accompagner le développement de l'association, nous nous sommes rapprochés d'acteurs institutionnels pour faire connaître nos projets et être identifiés parmi les acteurs locaux de la transition. Nous avons ainsi initié une démarche partenariale qui a vocation à être approfondie par la suite.

La **MIFE Loire Sud** a été un point d'appui essentiel dans cette démarche. Nous avons participé à des événements de réseautage nous permettant de rencontrer d'autres acteurs locaux (*notamment un « ESSpresso », café-rencontre à destination des acteurs de l'ESS*), ainsi qu'à des formations nous permettant de développer des compétences utiles pour l'association (*une formation intitulée « Coopération, mutualisation, regroupement, quelles modalités et quelle stratégie pour les structures de l'ESS ? » et une autre sur « Comment mesurer et valoriser l'utilité sociale des structures de l'ESS ? »*).



Nous avons également souhaité nous inscrire pleinement dans la dynamique portée par **Saint-Étienne Métropole** autour du **Plan Climat**, en devenant signataires de la Charte lors du **Forum Plan Climat 2019**. Cet événement a été l'occasion de présenter notre structure aux autres personnes présentes – élu.es, représentant.es d'entreprises et d'associations – et d'entrer en contact avec les services en charge du développement durable au sein de la Métropole.

3. BILAN DE FIN D'ANNÉE ET PERSPECTIVES 2020

BILAN DE L'ANNÉE EN CHIFFRES



BILAN MORAL ET PERSPECTIVES

“

Notre association pour une monnaie locale en Loire Sud existe depuis 2012. En huit ans, nous avons parcouru une longue route, 4 ans de travail collectif pour réussir à mettre en circulation les premiers billets de LIENS en juin 2016.

Nous avons construit un réseau de citoyen.nes, d'entreprises, d'associations engagé.es dans un changement de notre modèle de société, et toutes et tous ont commencé à s'échanger des LIENS. Mais faire circuler cette monnaie dans un réseau naissant, et avec comme seul outil le billet papier était une tâche difficile pour beaucoup de membres, déjà en lutte pour faire survivre leurs structures. Et puis, pris par le quotidien, difficile de se rappeler comment cette monnaie nous permettra de faire face au défi climatique qui se dresse face à nous.

Après 2 ans de circulation, nous avons pris une résolution collective : faire de notre monnaie un outil structurant de la transition sociale et écologique nécessaire. Sur les nouvelles bases que nous avons dessinées, nous avons obtenu un financement du Ministère de la Transition écologique et solidaire avec deux objectifs : faire de notre monnaie un moyen de financement pour les acteurs et les actrices de la transition écologique et mettre en place un système de paiement numérisé pour fluidifier la circulation du LIEN.

Nous avons commencé l'année 2019 avec ces deux objectifs en tête. Dès les premiers mois, nous avons construit le partenariat avec ERE43 dans le but de financer conjointement un projet photovoltaïque. Nous avons exploré la notion de partenariat intégré en devenant collectivement sociétaires d'ERE43 et nous avons mené avant l'été une campagne de financement participatif visant à cofinancer la centrale solaire du GAEC de l'Esparcette.

Lors de notre AG annuelle, nous avons accueilli deux nouveaux membres dans notre CAC : Jacques Villeveille, gérant d'ERE43 et Gérard Bayle, informaticien professionnel membre du LIEN. Intégrant ainsi activement les membres professionnels de l'association au sein du CAC.

Quelques mois plus tard, à la rentrée de septembre, nous lançons enfin le système de paiement en LIENS numériques, ainsi que de nouvelles règles de fonctionnement pour l'association. Une cotisation de soutien qui se transforme en cotisation liée à la circulation de la monnaie, une contribution à la reconversion afin d'encourager la circulation du LIEN et de débloquer des moyens de financement pour la transition.

Les bases qui ont été posées durant l'année 2019 sont essentielles pour la suite du fonctionnement de l'association.

Dans la prolongation du travail effectué, nous pensons qu'il est désormais nécessaire d'aller plus loin dans la construction de la coopération entre les acteurs économiques et associatifs engagés dans la transformation de notre société. La monnaie est un outil structurant permettant de mesurer les échanges entre les acteurs du territoire. Notre travail doit maintenant s'axer sur l'accompagnement des membres de l'association, à la fois pour développer leurs activités au sein du réseau, et pour servir un projet de territoire écologique et résilient.

Dans l'optique de la construction d'un réseau complet, nous devons également travailler sur le territoire de circulation du LIEN, notamment en intégrant des territoires ruraux. Pour cela, nous devons travailler à la structuration des groupes locaux, mieux que ce que nous avons fait jusqu'à aujourd'hui.

Face à la pression grandissante du réchauffement climatique et des crises économiques, financières ou systémiques qui s'annoncent après l'épisode du Covid19, notre principal atout pour pouvoir construire un avenir souhaitable est la coopération :

- ◆ **La coopération aujourd'hui**, pour favoriser le développement des structures qui agissent en considération des enjeux climatiques et sociaux ;
- ◆ **La coopération demain**, pour répondre collectivement aux crises auxquelles nous ne manquerons pas d'être confrontés.

Quel est donc le rôle d'une monnaie locale dans ce contexte ?

La monnaie est un outil universel, utilisable par toutes et tous ; elle est le liant entre toutes les initiatives et alternatives porteuses de sens et d'espoir pour demain. Pour les années à venir, nous souhaitons accompagner les structures du territoire dans leur transition et dans le développement de leurs activités par la mise en relation avec d'autres acteurs du territoire.

Notre mission est de tisser ce réseau de coopération qui sera capable demain, de subvenir aux besoins du territoire. La monnaie permet de mettre en valeur, encourager et mesurer ces échanges, elle permet d'inclure le plus grand nombre, chacun.e à son échelle, dans cette dynamique collective. »



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019



Association Le LIEN - MLCC42
Au Pied des Marches, 15 rue Robert
42 000 Saint-Étienne
06.67.17.15.60 / contact@lelien42.org
www.lelien42.org

Page Facebook « Le LIEN - monnaie locale de St Étienne »